

Majeure haute spécialisation de la Nouvelle-Écosse

(Programme pilote commençant en septembre 2023)

Les élèves du deuxième cycle du secondaire inscrits au programme de certificat de majeure haute spécialisation obtiennent un certificat de reconnaissance en suivant des cours liés à un secteur, en explorant des carrières et en participant à l'apprentissage en milieu communautaire.

Quels sont les avantages du programme pour les élèves?

Le programme a été conçu pour

- aider les élèves à acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires pour prendre des décisions éclairées et faciliter leur transition du secondaire aux études, à la formation et à l'emploi;
- améliorer la motivation des élèves et souligner leurs accomplissements et leurs expériences à l'école et dans le monde;
- approfondir leurs connaissances sur l'éducation et les options d'orientation professionnelle en Nouvelle-Écosse;
- renforcer les liens entre l'éducation, la communauté et l'industrie;
- établir des liens entre la formation et les expériences et le marché du travail local afin de communiquer aux élèves qu'ils ont accès à des possibilités ici en Nouvelle-Écosse.

Calendrier et volets du programme pilote

En 2023–2024, neuf écoles participeront au projet pilote pour un des trois certificats : **arts**, **métiers spécialisés** ou **technologie**. Dans les années à venir, le programme de certificat de majeure haute spécialisation sera offert dans davantage d'écoles. À mesure que le programme sera développé, les écoles pourront faire la demande pour offrir une majeure dans d'autres secteurs professionnels.

Région	École	Certificat
CREAV	Central Kings Rural High School	Métiers spécialisés
CRECBV	Glace Bay High School	Arts
CSAP	École Beau-Port	Métiers spécialisés
CRECC	Cobequid Educational Centre	Arts
CREH	Cole Harbour High School JL Ilsley High School	Métiers spécialisés Technologie
CRES	Richmond Education Centre/Academy	Métiers spécialisés
CRESS	Liverpool Regional High School	Métiers spécialisés
CRETC	Shelburne Regional High School	Métiers spécialisés

Chaque certificat est composé de quatre volets :

- **Choix de cours ciblés**
Les élèves suivent le cours d'éducation coopérative 11^e ou 12^e année et trois cours facultatifs qui correspondent à une carrière quelconque.
- **Apprentissage en milieu communautaire**
Les élèves participent à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire (ex. participation à un événement communautaire, atelier ou compétition liée au secteur).
- **Formation et titres de compétence**
Les élèves obtiennent aux moins six certificats de formation et titres de compétence acceptés par des programmes postsecondaires et des employeurs.
- **Portfolio**
Les élèves montrent ce qu'ils ont appris dans un portfolio dans myBlueprint qui montre les compétences qu'ils ont acquises, leur développement et leurs plans en ce qui a trait à leur formation et leur orientation.

myBlueprint est une ressource d'orientation en ligne offerte à tous les élèves du deuxième cycle du secondaire de la Nouvelle-Écosse. Dans myBlueprint, les élèves peuvent faire des évaluations personnelles, effectuer des recherches sur les carrières et les programmes d'études postsecondaires, faire le suivi des crédits qu'ils sont en train d'obtenir, harmoniser leurs cours au secondaire avec les programmes postsecondaires, créer et envoyer des CV, explorer les informations sur le marché du travail, développer et envoyer des portfolios et plus encore. Les élèves auront accès à myBlueprint après le secondaire pourvu qu'il ne s'écoule pas plus de 12 mois entre leurs sessions.

Page d'accueil : <https://careerpathways.ednet.ns.ca/fr/myblueprint>

Processus d'inscription

Il n'existe pas de processus de demande formel. Les élèves doivent aviser leur conseiller scolaire ou registraire qui en fera note dans PowerSchool sous « Programmes supplémentaires ». On encourage les élèves à choisir le programme lors du processus de sélection de cours en 9^e année et de commencer le programme en 10^e année. Cependant, ils peuvent aussi s'y inscrire plus tard lors de leurs études secondaires, pourvu qu'ils soient en mesure de suivre tous les volets du programme.

Les élèves qui sont actuellement inscrits à un programme reconnu, comme le baccalauréat international, Options et opportunités ou immersion française peuvent tout de même obtenir un certificat de majeure haute spécialisation.

Gestion du programme

Conseillers scolaires et registraires	<ul style="list-style-type: none">• sélection de cours, vérification des crédits, certificats• soutien pour myBlueprint
Personnel et personnes enseignantes dans les écoles	<ul style="list-style-type: none">• programmes d'études et cours d'éducation coopérative liés• apprentissage en milieu communautaire, certificats, formation incluse dans le programme d'études
Consultant en orientation des jeunes	<ul style="list-style-type: none">• soutien aux CRE et au CSAP pour l'apprentissage en milieu communautaire et l'éducation coopérative• soutien pour la mise en œuvre du programme pilote
Agent de liaison avec Nouvelle-Écosse au travail	<ul style="list-style-type: none">• possibilité de soutien à la demande des écoles• événements à l'école, ateliers et formation en petits groupes, séances individuelles, information sur le marché du travail et ressources
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none">• mise en œuvre du programme pilote• soutien aux CRE et au CSAP

Communication avec les élèves et les familles

La personne responsable de l'apprentissage par l'expérience et le consultant en orientation des jeunes coordonneront les présentations aux élèves et les visites dans les salles de classe. Les élèves et les familles peuvent visiter le site Web ou communiquer avec le conseiller scolaire.

Majeure en arts

Choix de cours ciblés

Deux cours obligatoires :

- **Un des suivants** : Art dramatique 10, Danse 11, Théâtre 10, Beaux-arts intégrés 11 (projet pilote en 2023–2024 seulement), Musique 10 ou arts visuels 10
- **Un des suivants** : Éducation coopérative 11 ou 12* ou éducation coopérative 11 ou 12* dans un milieu de travail artistique

Choisir au moins deux des suivants :

- Musique avancée 11
- Musique avancée 12
- Entrepreneuriat artistique 12
- Crédit en développement personnel en arts
- Enregistrement audio et production 12
- Validation des acquis
- Technologie de la communication 11
- Technologie de la communication 12
- Éducation coopérative 11 ou 12* ou éducation coopérative 11 ou 12 dans un milieu de travail artistique (en plus du crédit en éducation coopérative obligatoire listé ci-dessus)
- Danse 11
- Design 11
- Théâtre 11 ou Art dramatique 11
- Théâtre 12 : Arts de la scène
- Production de films et de vidéos 12*
- Musique du BI 12*
- Arts de la scène du BI
- Arts visuels du BI
- Multimédias 12*
- Musique 11
- Musique 12
- Technologie du textile 12
- Arts visuels 11*
- Arts visuels 12

*offert par l'entremise de l'[École virtuelle de la Nouvelle-Écosse](#)

Apprentissage en milieu communautaire

Les élèves auront des occasions de participer à des activités d'apprentissage en milieu communautaire tout au long de leurs cours, y compris par l'entremise de l'éducation coopérative. Les élèves montreront qu'ils ont participé à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire (en plus de leur cours d'éducation coopérative), qui peuvent comprendre les activités suivantes :

- adopter un rôle de leadership dans un événement artistique à l'école
- travailler avec un Aîné, un mentor communautaire ou un gardien du savoir
- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine des arts
- vivre des expériences parascolaires
- participer à un festival, une compétition ou un concours de film local, provincial ou national
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier

Formation et titres de compétence

Les élèves obtiendront un minimum de *six* certificats de formation et titres de compétences, principalement lors de leur cours d'éducation coopérative. La formation les aidera à se préparer pour leurs stages, à se sensibiliser aux enjeux concernant la santé et la sécurité et à acquérir les compétences utiles dans le secteur.

Quatre cours obligatoires :

- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- Santé et sécurité au travail (SST)
- Des espaces sûrs font d'excellents milieux de travail - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse
- Working with Abilities - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse

Choisir au moins deux des suivants :

- formation avancée ou supplémentaire (musique, design, perles, tambour, théâtre, etc.)
- ateliers offerts par des organismes reconnus
- développement de compétences appliquées et écrites (instrument ou voix) reconnues par un organisme externe, par exemple le Conservatoire royal de musique
- formation sur la protection contre les chutes
- secourisme et RCR
- Les élèves pourraient avoir accès à d'autres titres de compétence et possibilités de formation qui pourront être inclus dans cette liste après approbation.

Portfolio

Les élèves montrent des preuves de leur croissance, leur développement de compétences et leur apprentissage et y réfléchissent grâce à un portfolio dans [myBlueprint](#). Leur portfolio peut comprendre :

- inventaire des aspects de leur personnalité et de leurs compétences
- CV et lettres de recommandation
- formation et titres de compétence
- documentation et réflexions sur les contributions à la communauté, la citoyenneté, le bénévolat et les expériences en éducation coopérative
- documentation et réflexions sur des projets, des enseignements et de l'apprentissage autonome
- plans pour les études et l'orientation

Majeure en métiers spécialisés

Choix de cours ciblés

Deux cours obligatoires :

- **Un des suivants** : Technologie du bâtiment 10, Métiers de services 10 ou Métiers spécialisés 10
- **Un des suivants** : Éducation coopérative 11 ou 12* ou Métiers spécialisés 12 en éducation coopérative dans un milieu de travail de métiers spécialisés

Choisir au moins deux des suivants :

- Technologie de la construction 12
- Métiers de la construction 11
- Éducation coopérative 11 ou 12* ou Métiers spécialisés 12 en éducation coopérative dans un milieu de travail de métiers spécialisés (en plus du crédit en éducation coopérative obligatoire listé ci-dessus)
- Métiers culinaires 11
- Électrotechnologies 11
- Technologie de l'énergie, de l'électricité et des transports 11
- Entrepreneuriat 12*, Entrepreneuriat autochtone 11 ou 12 ou Gestion des affaires 12
- Métiers du domaine de la fabrication 11
- Technologie de la production 11
- Technologie de la production 12
- Tourisme 11 ou Tourisme 12 (pour des métiers de service comme cuisine ou pâtisserie)
- Métiers des transports 11

*offert par l'entremise de l'[École virtuelle de la Nouvelle-Écosse](#)

Apprentissage en milieu communautaire

Les élèves auront des occasions de participer à des activités d'apprentissage en milieu communautaire tout au long de leurs cours, y compris par l'entremise de l'éducation coopérative. Les élèves montreront qu'ils ont participé à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire (en plus de leur cours d'éducation coopérative), qui peuvent comprendre les activités suivantes :

- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine des métiers spécialisés
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier
- travailler avec un Aîné, un mentor communautaire ou un gardien du savoir
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale (ex., Skills Canada–Nova Scotia)

Formation et titres de compétence

Les élèves obtiendront un minimum de *six* certificats de formation et titres de compétences, principalement lors de leur cours d'éducation coopérative. La formation les aidera à se préparer pour leurs stages, à se sensibiliser aux enjeux concernant la santé et la sécurité et à acquérir les compétences utiles dans le secteur.

Quatre cours obligatoires :

- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- Santé et sécurité au travail (SST)
- Des espaces sûrs font d'excellents milieux de travail - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse
- Working with Abilities - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse

Choisir au moins deux des suivants :

Métiers de construction, de fabrication ou de transport

- formation sur la protection contre les chutes
- utilisation des échafaudages
- Construire un avenir pour les jeunes - Formation à la sécurité et au travail
- Formation à la sécurité du programme TestDrive

Métiers du service

- Formation « NS Best Service Excellence »
- Cours sur la bonne manipulation des aliments
- Formation à la sécurité « Serve it Up! »

Autre

- secourisme et RCR
- WCB & Me/Safe@MyJob
- Les élèves pourraient avoir accès à d'autres titres de compétence et possibilités de formation qui pourront être inclus dans cette liste après approbation.

Portfolio

Les élèves montrent des preuves de leur croissance, leur développement de compétences et leur apprentissage et y réfléchissent grâce à un portfolio dans [myBlueprint](#). Leur portfolio peut comprendre :

- inventaire des aspects de leur personnalité et de leurs compétences
- CV et lettres de recommandation
- formation et titres de compétence
- documentation et réflexions sur les contributions à la communauté, la citoyenneté, le bénévolat et les expériences en éducation coopérative
- documentation et réflexions sur des projets, des enseignements et de l'apprentissage autonome
- plans pour les études et l'orientation

Majeure en technologie

Choix de cours ciblés

Deux cours obligatoires :

- **Un des suivants** : Technologies de la communication 11, Programmation informatique 12 ou Exploration de la technologie 10
- **Un des suivants** : Éducation coopérative 11 ou 12* ou Éducation coopérative 11 ou 12* dans un milieu technologique

Choisir au moins deux des suivants :

- Science informatique avancée 12
- Principes de la science informatique avancée 12
- Enregistrement audio et production 12
- Technologie des affaires 11
- Technologie des affaires 12
- Technologie de la communication 11
- Technologie de la communication 12
- Programmation informatique 12*
- Éducation coopérative 11 ou 12* ou Éducation coopérative 11 ou 12* dans un milieu technologique (en plus du crédit en éducation coopérative obligatoire listé ci-dessus)
- Électrotechnologies 11
- Entrepreneuriat 12, Entrepreneuriat autochtone 11 ou 12 ou Gestion des affaires 12
- Production de films et de vidéos 12
- Géomatique 12

- Science informatique du BI 11, niveau standard
- Science informatique du BI 12 niveau standard ou niveau élevé
- Technologie du design du BI 11
- Technologie du design du BI 12, niveau standard
- Film du BI 11
- Film du BI 12, niveau standard ou niveau élevé
- Technologie de l'information dans une société numérique du BI 11
- Technologie de l'information dans une société numérique du BI 12, niveau standard
- Multimédias 12*

*offert par l'entremise de l'[École virtuelle de la Nouvelle-Écosse](#)

Apprentissage en milieu communautaire

Les élèves auront des occasions de participer à des activités d'apprentissage en milieu communautaire tout au long de leurs cours, y compris par l'entremise de l'éducation coopérative. Les élèves montreront qu'ils ont participé à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire (en plus de leur cours d'éducation coopérative), qui peuvent comprendre les activités suivantes :

- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine de la technologie
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier
- travailler avec un Aîné, un mentor communautaire ou un gardien du savoir
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale (ex., Skills Canada–Nova Scotia)

Formation et titres de compétence

Les élèves obtiendront un minimum de *six* certificats de formation et titres de compétences, principalement lors de leur cours d'éducation coopérative. La formation les aidera à se préparer pour leurs stages, à se sensibiliser aux enjeux concernant la santé et la sécurité et à acquérir les compétences utiles dans le secteur.

Quatre cours obligatoires :

- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- Santé et sécurité au travail (SST)
- Des espaces surs font d'excellents milieux de travail - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse
- Working with Abilities - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse

Choisir au moins deux des suivants :

- Cours de Principes fondamentaux de la cybersécurité du CTIC
- Modules Labos créatifs
- Modules SuperNova
- Skills Build (IBM)
- Ateliers offerts par des organismes reconnus
- secourisme et RCR
- Les élèves pourraient avoir accès à d'autres titres de compétence et possibilités de formation qui pourront être inclus dans cette liste après approbation.

Portfolio

Les élèves montrent des preuves de leur croissance, leur développement de compétences et leur apprentissage et y réfléchissent grâce à un portfolio dans [myBlueprint](#). Leur portfolio peut comprendre :

- inventaire des aspects de leur personnalité et de leurs compétences
- CV et lettres de recommandation
- formation et titres de compétence
- documentation et réflexions sur les contributions à la communauté, la citoyenneté, le bénévolat et les expériences en éducation coopérative
- documentation et réflexions sur des projets, des enseignements et de l'apprentissage autonome
- plans pour les études et l'orientation